

# Apprivoisons les chiffres ! : que mangez-vous ?

Autor(en): **Gueybaud, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 657

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265118>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

**DIRECTION ET RÉDACTION**  
M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

**ADMINISTRATION**  
M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 188, route de Chêne  
Compte de chèques postaux I. 943

**Organe officiel**  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**ABONNEMENTS**  
SUISSE 1 an Fr. 6.-  
" 6 mois " 3.50  
ETRANGER " 8.-  
Le numéro " 0.25

**ANNONCES**  
11 cent, le mm.  
Largeur de la colonne : 70 mm.  
Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Les hommes ont tendance à croire que toutes les corvées du ménage s'exécutent d'elles-mêmes, par un effet de la montée et de la descente du jour, et qu'ils sont seuls à connaître l'affairement. Ils donnent un petit coup de chapeau de temps en temps à „l'humble vie aux travaux ennuyeux et faciles“ et ils n'y pensent plus.

Jules ROMAINS  
(Les Hommes de bonne volonté).

## AVIS IMPORTANT

Au moment où ces lignes paraîtront, les remboursements pour les abonnements échus au 31 décembre dernier, et non encore payés, auront été mis à la poste : et nous ne pouvons qu'insister auprès de tous nos amis pour qu'ils leur fassent bon accueil. Car ce moment-là du renouvellement de nos abonnements est toujours inquiétant pour notre journal, et si toutes celles qui, trop souvent, le laissent tomber froidement et sans un mot d'explication, réalisait combien nous est nécessaire l'aide pourtant minime (50 centimes par mois) qu'elles nous apportent, nos soucis seraient certainement diminués de beaucoup.

Certes, nous voyons chaque année, et de plus en plus, se dessiner un courant très encourageant qui nous amène de nouveaux abonnés ; mais que les anciens se disent qu'eux aussi nous sont également indispensables et que c'est la continuité de leurs efforts qui permet d'assurer l'existence de notre journal. Merci donc bien chaleureusement à tous ceux qui auront à cœur d'éviter que nous revenions la carte de remboursement avec la désolante et sèche mention : REFUSÉ !!

## LE MOUVEMENT FÉMINISTE

### A propos de travail à domicile

Notre journal a été heureux d'annoncer (voir notre No 4 décembre dernier) que le Conseil Fédéral venait de prendre un arrêté fixant enfin un salaire minimum dans l'industrie à domicile du tricotage à la main, le taux de ce salaire de 40 centimes l'heure ayant d'ailleurs soulevé de nombreux commentaires d'étonnement parmi celles de nos lectrices peu au courant des prix de famine trop souvent payés en ces domaines !

Mais, en même temps, nous avions indiqué que des craintes s'étaient fait jour parmi certaines organisations féminines fournissant du tricotage à domicile, et qui nous annonçaient déjà tragiquement que le nouvel arrêté du Conseil Fédéral allait tuer le tricotage à la main au profit du tricotage à la machine, et que cela serait les ouvrières âgées et incapables d'une autre besogne qui en pâtiraient...

Nous avons même eu le regret d'enregistrer les échos de ces plaintes de la part de certaines Associations féminines que nous aurions cru capables d'une vue plus haute et d'une meilleure compréhension des nécessités du progrès social. Nombre d'entre elles auront depuis lors été rassurées par l'application du nouveau tarif aux commandes de chaussettes militaires, dont, avec un pessimisme que rien ne justifiait, elles prévoyaient déjà la suppression ; mais sans doute des craintes subsistent-elles encore puisque l'Union du Travail à domicile lance un appel au public féminin pour lui demander de ne pas renoncer à ses achats de tricotage à la main, malgré le prix maintenant forcément plus élevé de ceux-ci, en songeant à la misère qu'imposait jusqu'en décembre encore les conditions de ce travail pour tant d'ouvrières...

Nous nous joignons bien volontiers à cet appel, qui fait suite à ce que nous avons déjà écrit si souvent sur ce sujet. Mais d'après les expériences que nous avons pu faire de près, depuis trois mois que l'arrêté fédéral est en vigueur, le grand public n'a pas manifesté de surprise, saisissant parfaitement que, puisque tout renchérit, il est évident que le tricotage à la main doit participer lui aussi à cette vague ascendante ; et là, où selon nous, l'accent doit surtout être mis sur une meilleure préparation sociale et économique, de plus en plus indispensable de nos jours à tant de femmes.

E. G.

## La XVII<sup>ème</sup> Journée des Femmes vaudoises

Si les paysannes étaient un peu moins nombreuses que d'habitude le 17 février, à la Salle des XXII cantons, l'auditoire était cependant très fourni et a pris un plaisir évident aux divers exposés. Des Genevoises, du Centre de Liaison des Sociétés féminines, avaient bien voulu se joindre aux Vaudoises de tout le canton.

Tout d'abord, M. A. Vodoz, président du gouvernement, a remercié les femmes pour leur travail, leur savoir-faire ménager, lequel est un soutien de l'économie de guerre. Après la guerre, le rôle et l'influence de la femme iront en grandissant : à cette promotion correspond une meilleure préparation des femmes aux tâches qui les attendent, une meilleure connaissance des problèmes à étudier. Le but des autorités, en préparant des plans pour l'après-guerre, est d'arriver à la fin du conflit en ayant résolu les problèmes politiques et sociaux, alors que la solution du problème économique dépendra de l'étranger : or pour réaliser ces plans, il faudra de la bonne volonté et une opinion bien préparée, et c'est là que l'élément féminin pourra soutenir les autorités. En effet, les femmes chez nous, qui sont encore sans parti-pris devant la chose publique, aborderont les problèmes avec une âme fraîche et sauront apporter à notre vie nationale toute la valeur de leurs qualités d'éducatrices.

### Les problèmes de l'après-guerre.

M<sup>lle</sup> F. Fonjallaz, qui présidait la séance du matin, insistant sur l'importance de ces problèmes, montra que la collaboration des deux sexes ne sera pas de trop pour les résoudre. Puis, M<sup>lle</sup> le Dr. Girod (Genève), présidente ad interim du Conseil International des Femmes, après une rapide évocation de ce qu'est la Suisse dans la tempête actuelle, aborda avec franchise les devoirs que nous vaut notre situation privilégiée et dont nous ne sommes pas toujours dignes. Les neutres, après la guerre, auront aussi leurs problèmes propres, et la reconstruction ne sera pas seulement l'œuvre des gouvernements, mais celle de toutes les classes.

Les femmes suisses désirent un monde meilleur, pacifique, démocratique et chrétien. Naguère, on blâmait les femmes qui offraient leurs services à l'Etat, alors qu'aujourd'hui, c'est l'Etat qui fait appel aux femmes dans l'armée, dans les services de secours, dans l'assistance, dans l'agriculture. Après la bagarre, loin de se retirer et de laisser faire les autres, les femmes réclameront l'honneur d'œuvrer avec les hommes. Elles agiront, en défendant notre patrimoine spirituel par leur travail tant ménager que professionnel, par leur rôle d'éducatrices, par leur activité sociale, en luttant contre l'alcoolisme, la prostitution, l'immoralité, la désagrégation de la famille ; elles appuieront dans la mesure de leurs moyens les réformes sociales, les allocations familiales, l'assurance-veillesse, l'assurance-maternité, et se préparent avec conscience à toutes ces tâches en attendant que le droit de vote leur permette d'agir directement. Elles s'emploieront à apaiser les rancunes, pour reconstruire dans un esprit de collaboration une paix durable selon les principes chrétiens.

Cet exposé, d'une grande élévation de pensées, fut suivi d'un appel de la sergente Dessemont-Charbonnier (Vevey), conductrice de la Croix-Rouge, en faveur de

### La femme dans l'armée.

Rappelant la création du Service complémentaire féminin en 1940, M<sup>me</sup> Dessemont évoqua les services rendus alors par ces volontaires, et montra comment, en 1944, la Suisse a besoin d'un nombre encore beaucoup plus grand de S. C. Un appel chaleureux est adressé aux Vaudoises, courageuses, dévouées, toujours prêtes à se rendre utiles, pour qu'elles s'enrolent. Justement parce que petit, le pays doit pouvoir compter sur toutes ses forces.

### L'apprentissage ménager rural.

L'après-midi, la séance fut présidée par M<sup>me</sup> Barraud (Bussigny), présidente de l'Association du costume vaudois, qui donna la parole à M<sup>me</sup> Troillet-Villars (Daillens), présidente de l'Association agricole des femmes vaudoises, pour

introduire le sujet de l'apprentissage ménager, en explorant la désaffection manifestée par les jeunes filles de la campagne pour cette activité. M<sup>lle</sup> Perret, conseillère à l'Office d'orientation professionnelle de Lausanne, insista sur le fait que le travail de maison est plus intéressant que celui d'une employée quelconque, soi-disant indépendante. Pour retenir les jeunes filles à la campagne, on a prévu l'apprentissage ménager rural, mais que, dans le canton de Vaud, l'on ne saurait distinguer de l'apprentissage ménager tout court : en effet les campagnardes trouvent chez elles une excellente formation, et l'Ecole ménagère rurale de Marcelin leur fournit l'apprentissage idéal.

### Aide à la campagne.

M<sup>lle</sup> Lise Freymond, secrétaire du bureau lausannois de l'aide à la campagne, a évoqué le travail fourni par des jeunes filles pendant l'été 1943, sous les auspices de l'Entr'aide patriotique féminine. Les demandes de concours ont été si nombreuses qu'elles n'ont pu être toutes satisfaites, et qu'il a fallu instituer le travail obligatoire des jeunes de 16 à 20 ans, ce qui n'a pas été tout seul. M<sup>lle</sup> Freymond a cité des expériences faites, loué l'esprit de compréhension dont ont fait preuve les paysannes : les échecs sont provenus plutôt du côté des jeunes filles, ou de celui de leurs patrons mécontents d'être privés de leur personnel. Le bureau de l'aide féminine à la campagne a fait 897 placements, dont 754 obligatoires et 143 volontaires, au total 21.325 journées.

A ces renseignements, M<sup>lle</sup> Jeanneret en a ajouté sur les camps de travail qu'elle a organisés en Suisse romande, après avoir dirigé à Marcelin un cours pour chefs de camps. L'expérience a été concluante et un nouveau cours du même type s'ouvrira le 13 mars prochain à Vennes.

Une agréable partie familiale suivit, au cours de laquelle des Vaudoises en costumes, avec d'aimables collaboratrices, évoquèrent le foyer, le père, la mère, la maison, par des chants et des déclamations.

S. BONARD.

## Apprivoisons les chiffres !

### Que mangez-vous ?

C'est cette question — qui, en d'autres temps que ces temps de guerre, aurait semblé légèrement indiscrète, mais que nous sommes habitués à voir poser si fréquemment par motif d'ordre hygiénique et économique qu'elle nous paraît toute naturelle — c'est cette question que, sous une forme moins abrupte il est vrai, un élève de l'Ecole sociale de Genève, M<sup>lle</sup> Catherine Schweizer a

## ASSURANCE POUR LA VIEillesse

# RENTES VIAGERES

GARRANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS GENÈVE  
MOLARD, 11

posée à dix familles de conditions très modestes. Leurs réponses, elle les a minutieusement analysées et catégorisées en un joli petit volume présenté comme travail de diplôme, et dont nous recommandons l'étude à toutes celles que préoccupe le problème si actuel et pressant de l'alimentation rationnelle. Car nous trouvons là la description exacte des menus quotidiens de ces dix familles genevoises, accompagnés de statistiques précises sur les quantités respectives de protéine, de graisses ou de calories consommées, ainsi que l'indication du prix des denrées achetées. D'autres indications, très nécessaires elles aussi, portent sur le taux des salaires touchés, sur le prix du loyer payé, si bien qu'il est facile de se faire une idée claire de ce que chacune de ces familles, toutes composées, pour mieux permettre les comparaisons, du père, de la mère et de trois enfants, consacre à son alimentation.

(Les ménages, dont l'apparence extérieure (logement, enfants) nous est aussi évoquée, ce qui ajoute une note pittoresque à la rigueur abstraite des chiffres, ont été choisis dans une moyenne entre la misère d'un côté et l'aisance de l'autre. Nous rencontrons donc ainsi deux pères de famille, menuisiers, au gain de 320 fr. (le plus bas de l'échelle) et 370 fr. par mois, puis un charbonnier à 395 fr. mensuellement, un ouvrier de fabrique à 420 fr., un ferblantier à 428, un mécanicien à 480 fr., trois employés à 500 fr. (un technicien, un employé de banque et un fondé de pouvoir), et tout en haut de l'échelle, un employé d'hôpital à 525 fr. (Rappelons que la Communauté d'action genevoise pour la famille a fixé comme le minimum nécessaire à la vie ce chiffre de 500 fr., qui n'est donc atteint que par 4 familles sur les dix). Nulle part la mère ne travaille professionnellement à côté de son ménage, à l'exception d'une seule qui, en sa qualité de concierge de l'immeuble, fait ainsi bénéficier les siens d'une réduction de loyer de 120 fr. par an. C'est pour verser encore de l'eau sur notre mou-



Cliché Mouvement Féministe  
Dit-on de nouveau Talinn ? Dit-on encore Reval ? Une ville que les événements placent de nouveau au premier plan de l'actualité et dont la visite féministe, d'un intérêt si vif, qu'y fit la rédactrice de notre journal, il y a huit ans, lui a laissé un souvenir ineffaçable et reconnaissant.

lin, prouver la nécessité absolue du travail de la femme mariée pour nombre de familles, dont les gains n'atteignent certainement pas ceux cités par M<sup>lle</sup> Schweizer, et qui pourtant sont au-dessous du standard normal établi. Dans la moyenne de ces dix cas, 18 % du salaire sont consacrés au loyer et 54 % à la nourriture, ce qui ne laisse que 28 % pour l'habillement, les impôts, les cotisations professionnelles, les cas de maladie... et les plaisirs, car il en faut aussi. Or si la famille du fondé de pouvoir et du technicien doivent se tirer d'affaire avec 140 fr. par mois, à consacrer pour 5 personnes à ces différents postes, nous nous demandons comment se débrouille celle des menuisiers et du charbonnier?...

Voilà pour les budgets. Si nous envisageons maintenant, comme l'a essentiellement fait M<sup>lle</sup> Schweizer, le côté alimentaire de son enquête, nous pouvons déduire aussi quelques constatations intéressantes. D'abord que 60 % de ces ménagères n'employaient pas leurs coupons de viande, comme représentant une dépense trop forte; il est vrai que, depuis que ces chiffres ont été établis, la carte d'alimentation B. est entrée en vigueur, ce qui a certainement diminué ce désavantage, en augmentant d'autre part la ration de pain, généralement jugée insuffisante par les réponses faites à M<sup>lle</sup> Schweizer (Genève si proche de la France a forcément un autre genre d'alimentation que certains de nos Confédérés). Ensuite, l'on peut relever que certaines denrées ne sont pas utilisées, faute de réflexion ou de savoir-faire: la poudre d'œufs, par exemple, que tout le monde, même en dehors de ces familles, estime trop chère, quand bien même, selon M<sup>lle</sup> Schweizer, de si petites quantités seulement en sont nécessaires que la différence de prix se retrouve. Les légumineuses partagent cet ostracisme, soit qu'on les trouve également trop chères pour les quantités qu'elles représentent, soit parce que l'on s'imagine qu'on ne les aime pas! N'y aurait-il pas là aussi une éducation du goût public à faire?

Car il nous semble que l'enquête de M<sup>lle</sup> Schweizer, bien que ne portant que sur un nombre minime de cas en comparaison de la masse totale des consommateurs, devrait être étudiée à fond par toutes les Commissions ménagères, tous les bureaux de conseils, tous les auteurs de recettes de guerre, dont les temps actuels ont vu le nombre allant en se multipliant. Ce sont en effet des expériences pratiques que nous trouvons là, au lieu de théories, et c'est là que réside leur valeur et leur intérêt.

J. GUEYBAUD.

**IN MEMORIAM**

**La mort d'une femme pasteur**

Le 6 février dernier est décédée Elise Pfister, auxiliaire pastorale de la paroisse de Neumunster (Zurich), et la première en date de toutes les théologiennes de ce canton. Vingt-cinq ans durant en effet, elle a exercé un ministère béni, mais auquel n'ont certes pas manqué ni les difficultés ni les obstacles.

En effet, lorsqu'en 1914, âgée alors de 28 ans, elle commença ses études de théologie, l'Université de Zurich ouvrait bien ses portes aux

femmes, et la Faculté leur reconnaissait un certificat de capacité; mais les postes de pasteurs en titre étaient strictement réservés aux hommes. Elise Pfister, toutefois, fut consacrée au ministère en 1918 par le pasteur Sutz de la paroisse de St-Pierre, en plein accord avec le Conseil de paroisse; et la même année, elle était appelée à remplacer pour l'enseignement religieux le pasteur tombé malade de la paroisse de Neumunster. Selon le vœu expressément exprimé par ses paroissiens unanimes, elle garda ce poste plusieurs années durant; mais le désir de la paroisse se heurta à l'intervention du gouvernement cantonal, duquel relevait le droit de nomination des pasteurs, et qui se refusa à ratifier le choix d'une femme, celle-ci n'ayant pu recevoir les mêmes titres qu'un homme. Ce fut une longue lutte, vaillamment menée par la paroisse de Neumunster qui n'hésita même pas à recourir — sans succès hélas! au Tribunal fédéral; et ce fut seulement en 1923 que le Synode zurichois reconnut enfin le droit à une paroisse de désigner à son gré, et aux côtés d'un pasteur, une femme possédant une formation théologique. La situation d'Elise Pfister se trouvait donc sanctionnée de la sorte, et l'on peut dire que, si ces cinq années de difficultés et d'incertitudes lui avaient forcément été pénibles, sa conviction si profonde de la tâche religieuse qui lui incombait la soutint constamment: ne travaillait-elle pas, non pas pour elle, mais pour la paroisse et pour l'Eglise? Aussi le deuil est-il grand maintenant parmi tous ceux qui l'ont perdue et qui savent ce que fut le trésor de sa pensée et de sa parole.

J. G.

**Mme Marianne Krafft**

A Lausanne, le 24 février, est décédée, au chalet Beaulieu où, il y a près de soixante ans, elle rencontra celui qui devait devenir son mari, Mme Marianne Krafft à l'âge de 77 ans. C'était la veuve de l'ancien directeur de La Source, le Dr. Ch. Krafft. D'origine hollandaise, mère, grand-mère et arrière-grand-mère d'une nombre-

se famille, elle a été la collaboratrice de son époux de 1888 à 1921. Mme Agénor de Gasparin, avant sa mort, la désigna expressément comme directrice de La Source. C'est elle qui a organisé la clinique de Beaulieu, puis l'infirmerie de Lausanne, la Polyclinique du Chemin Vinet et le Foyer Source-Croix-Rouge. A côté de cet important travail administratif, elle a donné pendant trente ans le cours d'éthique aux Sourciennes et a veillé à la préparation de leurs examens. Toujours aux côtés de son mari, elle a participé aux diverses manifestations de la Croix-Rouge et à la vie des Sourciennes aussi bien à l'étranger qu'en Suisse. C'était un beau type de « mater familias », une femme remarquable par son énergie, ses qualités d'organisatrice et d'éducatrice.

S. B.



**Le rôle des électeurs**

Afin d'établir le nombre des députés à élire dans chaque cercle en 1945, le canton de Vaud procède à la révision du rôle des électeurs. Cette opération se fera du 13 au 18 mars; elle permet de poser une fois de plus cette question: pourquoi reçoivent automatiquement le droit de vote tous les citoyens vaudois et confédérés ayant atteint 20 ans le 18 mars, domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins et n'exerçant pas leurs droits politiques ailleurs, alors que les mères de ces Vaudois, domiciliées dans la commune et y payant leurs impôts, n'ont rien à dire?

L'arrêté cantonal précise ceux qui sont radiés du rôle des électeurs, énumération si souvent citée, toujours la même, qui montre que nous trouvons notre place parmi les interdits, les faillis frauduleusement, ceux qui sont privés pénalement de leurs droits civiques, ceux qu'il a fallu pourvoir d'un tuteur parce qu'ils sont atteints de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit, se livrent à des prodigalités,

à l'ivrognerie, à l'inconduite ou gèrent mal leurs affaires, ceux qui sont condamnés à une peine privative de liberté...

Nous nous excusons de répéter une fois de plus ces choses; aujourd'hui que nous faisons du service militaire, que nous nourrissons le pays, que nous soutenons l'économie de guerre, que nous travaillons dans les usines à la défense nationale, c'est toujours la même chose. Nous ne sommes pas citoyennes.

Il est vrai que beaucoup prétendent que tout cela va changer. Acceptons-en l'augure.

S. B.

**Pour la fermeture des magasins le samedi à 17 heures, à Genève**

Genève est en effet la seule ville importante de Suisse, croyons-nous, qui n'ait pas encore réalisé le progrès social que représente pour toute la population des employés de magasins, vendeurs et vendeuses, la fermeture à 17 heures le samedi. Cela n'est pas que des tentatives n'aient pas été faites et à plusieurs reprises, mais qui se sont toujours heurtées contre l'opposition de certains éléments, — celle des autorités même, qui prétendaient que le résultat de cette réforme serait de donner à la ville le caractère d'une « ville morte » dont pâtirait toute la population commerçante: on peut aller loin avec des arguments comme celui-là!

Aussi est-ce avec satisfaction que nous avons salué un projet de loi, tout récemment déposé au Grand Conseil par cinq députés représentant chacun l'un des cinq partis politiques (notons que l'un des motionnaires de ce projet est aussi un féministe bien connu, M. Ch. Briquet, dont nos lecteurs voient

**Journée des femmes neuchâteloises**

Neuchâtel, le 19 mars 1944

**Aux femmes neuchâteloises**

Pour la troisième fois, nous avons le plaisir de vous convoquer à la Journée des Femmes neuchâteloises.

**Le thème de cette année est « Nos Enfants, nos Ecoles »**

Nous sommes certaines que l'importance des sujets traités et la compétence des conférenciers engageront citadines et paysannes à se rencontrer plus nombreuses encore que les années précédentes.

**Programme de la Journée**

- 9 h. — Messe à l'Eglise catholique
- 9 h. 15 Culte: Mme BARB, pasteur à Genève. (Chœur: la Psalette, dir. M. Marc Junod).
- 10 h. 15 Ouverture de la séance.
- 10 h. 30 Exposé du programme de la 9<sup>me</sup> année scolaire, par M. BRANDT, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique.
- 11 h. — Mères et Fils: M. WARTENWELER (Herzberg s/Olten).
- 12 h. — Compte rendu de l'activité de l'Union des paysannes neuchâteloises, M<sup>me</sup> JEANNERET-CHAUDENS (Mont de Travers)
- 12 h. 30 Pique-nique au Restaurant de la Paix, chacune apportant ses provisions. (Polage 60 ct. avec un morceau de pain, service compris, 1 coupon).
- 13 h. 45 Chants d'ensemble.
- 14 h. — Mères et Filles: Mme Ernest DuBois (Neuchâtel)
- 15 h. — L'art d'aider et de se faire aider: Mme HEGG-HOFFET (Berne). Discussion.

Une tasse de thé sera offerte par les sociétés de la ville au Restaurant Neuchâtelois sans Alcool, Faubourg du Lac, 17. Chaque participante est priée d'apporter sa pâtisserie. — Les frais de la journée étant assez élevés, les dons seront reçus avec reconnaissance (Compte de chèques postaux IV. 3517, Journée des Femmes Neuchâteloises).

Collecte pour aider à couvrir les frais.

**MATURITÉS BACC. POLY. LANGUES MODERNES COMMERCE ADMINISTRATION**

33 professeurs maitrisant la méthode individuelle gain de temps

**École LEMANIA LAUSANNE**

**Portraits de femmes**

**Les trois sœurs Soong<sup>1</sup>**

Il n'est pas ordinaire que trois filles de la même famille exercent, de par leur mariage, leurs qualités personnelles et leur activité, une influence déterminante sur le destin de leur patrie! Tel est cependant le cas des trois sœurs Soong, dont l'histoire ressemble à un conte des « mille et une nuits ».

En 1890, Charles Soong, marin sans bateau, menait une pénible et dure existence d'ouvrier sans travail et sans profession définie, dans la partie chinoise de la ville de Baltimore. Il sentait en lui des possibilités et des aptitudes qui ne demandaient qu'à se manifester; mais il était pauvre, et il devait lutter pour nourrir sa famille: trois filles et trois garçons. Quelle était la plus charmante des trois sœurs? Cette question ne préoccupait nullement Charles Soong, qui les aimait toutes trois également, et éprouvait autant d'admiration pour les tresses d'ébène de son Ai-Ling, que pour les yeux noirs de Mei-Ling, ou de Ching-Ling. Cependant, même dans ses rêves les plus audacieux, jamais il n'aurait osé imaginer qu'elles deviendraient une fois « Premières Dames de Chine! ».

Pourtant, un jour, la fortune sourit à Charles Soong: un prêt, qui lui permit d'ouvrir une petite banque, fut le début de sa rapide ascension sur le chemin du succès. Héritier de la

sagesse de ses ancêtres, capable et énergique ainsi qu'un vrai Astartique, il parvint à son but: en quelques années il acquit une énorme fortune et put donner à ses enfants une éducation conforme à sa nouvelle situation. Ses trois filles entrèrent au collège de Wesleyen en Géorgie. Or en 1905, le Dr. Sun-Yat-Sen, qui venait d'entreprendre sa campagne de réforme en Chine, fit un voyage de propagande aux Etats-Unis; il eut des entretiens avec tous les Chinois riches et influents établis en Amérique, y compris Charles Soong, le grand banquier. Les deux hommes éprouvèrent tout de suite une profonde sympathie l'un pour l'autre, et Charles Soong ne tarda pas à devenir un ardent disciple et un chaud partisan des idées de Sun-Yat-Sen; le souvenir de son pays était resté ancré dans son cœur et il ressentait douloureusement son asservissement. Aussi, lorsque la révolution éclata, il se rendit avec sa famille en Chine où il ne resta point inactif; en reconnaissance de son appui moral et matériel à « la cause », Sun-Yat-Sen fit de lui son conseiller et son intime associé.

L'aînée des trois filles Soong, Ching-Ling, avait étudié la médecine et les sciences politiques en Amérique; lorsque sa famille retourna en Chine, cette ardente idéaliste, déterminée à consacrer désormais toutes ses forces au progrès de sa patrie, devint la secrétaire privée de Sun-Yat-Sen, et mena la lutte à son côté pour la rénovation politique et spirituelle de son pays. Sun-Yat-Sen ne resta pas indifférent à l'enthousiasme et au dévouement de la jeune fille, pas plus qu'il n'était insensible à sa beauté; mais il était marié, et il savait que Ching-Ling ne consentirait jamais à une union qui ne fut scellée par les liens sacrés

du mariage! Le divorce de Sun-Yat-Sen fut long et pénible, mais enfin il fut libre d'épouser celle qu'il aimait.

Quant aux autres sœurs, les prétendants ne manquèrent pas! Ai-Ling, diplômée de l'Université, épousa son camarade d'étude, le Dr. Kung, l'actuel ministre des finances de Chine, et Mei-Ling, la fameuse Mme Tchang-Kai-Chek, devint la femme bien-aimée et toute-puissante du généralissime et sa plus étroite collaboratrice. Elle est sans doute la plus remarquable des trois sœurs, car elle combine le réalisme de Ai-Ling à l'idéalisme de Ching-Ling, possède une profonde intelligence, une grande clairvoyance et une volonté masculine alliée à un charme très féminin. Mei-Ling est une femme très élégante, qui, avant la guerre, faisait venir ses toilettes de Paris. Ardente protestante, elle parvint à rallier son époux à sa foi; cet événement ne manqua pas de produire une certaine sensation. Tchang-Kai-Chek, lorsqu'il rencontra Mei-Ling était, lui aussi, marié et fut obligé de divorcer pour pouvoir l'épouser. Ils étaient à cette époque fort dissemblables l'un de l'autre, autant par l'éducation que par le caractère. L'autorité et l'influence de Mei-Ling en Chine sont sans exemple, elle est la meilleure collaboratrice de son mari et lui sert d'interprète quand il reçoit des diplomates étrangers; elle publie les comptes rendus pour la presse, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper du bien-être et de la table du généralissime. Lorsque Tchang fut enlevé par un général dissident en 1936, Mei-Ling ne perdit pas un instant son sang-froid; elle fit préparer un avion, vola au camp des rebelles, où elle négocia si habilement que son mari fut bientôt rendu à la liberté.

Le fait le plus remarquable dans l'histoire des trois sœurs Soong est moins leur prodigieux succès, que leur extraordinaire personnalité, leur courage, leur détermination. Aucune ne s'est contentée de n'être que la fidèle épouse de son mari, toutes trois eurent l'ambition d'accomplir une tâche nationale: aussi leur contribution à la renaissance de leur patrie est-elle inestimable. Si aujourd'hui la Chine commence à connaître les bienfaits de l'éducation, de l'hygiène, des œuvres sociales, si le taux de la mortalité a considérablement baissé ces dernières années, si le trafic de l'opium et de la contrebande sont en sérieuse régression, c'est grâce aux efforts des trois célèbres sœurs. Elles ont créé des écoles, des hôpitaux, des crèches, des galeries d'art; elles ont introduit le film et la radio dans leur pays, et organisé et poursuivent une vigoureuse campagne contre le crime et les actes de piraterie dans les eaux chinoises. L'an passé Mei-Ling a fait un voyage en Amérique, au cours duquel elle fut l'hôte du président Roosevelt; Tchang-Kai-Chek n'aurait pu trouver meilleur ambassadeur pour plaider la cause de son pays, pour réclamer davantage d'avions et de fournitures de guerre. Chargée d'une mission aussi vitale pour la Chine en guerre, Mei-Ling s'en est acquittée avec son succès habituel.

Mme Kung, la plus jeune des trois sœurs, a en elle l'étoffe d'un grand financier. Au Cabinet de Nankin, on la considérait même le véritable ministre! et il n'est point douteux qu'elle possède autant d'expérience dans les questions financières que son mari. Son influence ne fut pas étrangère au prêt de 100 millions de dollars que Londres accorda au Dr. Kung. Depuis que la

<sup>1</sup> Voir le portrait des trois sœurs publié dans le No 653 du *Mouvement*.